



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2020-064

PUBLIÉ LE 28 FÉVRIER 2020

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2020-02-04-013 - Arrêté portant constitution du Comité Régional de la Biodiversité
de la région Centre-Val de Loire (9 pages)

Page 3

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2020-02-04-013

Arrêté portant constitution du Comité Régional de la
Biodiversité de la région Centre-Val de Loire

LA PREFECTURE DE REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

LE CONSEIL REGIONAL

Arrêté portant constitution du Comité Régional de la Biodiversité de la région Centre-Val de Loire

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 141-3 et R.141-21 et R.141-24 ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 371-3 et D. 134-20 à D. 134-26 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment ses articles R. 133-1 à R. 133-15 ;

Vu le décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable,

Vu l'arrêté du 27 novembre 2017 portant constitution du comité régional de la biodiversité de la région Centre-Val de Loire,

Vu l'arrêté du 2 mai 2018 portant modification de l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif à la constitution du comité régional de la biodiversité de la région Centre-Val de Loire,

Vu la consultation des membres du CRB en date du 13 novembre 2018 ;

Considérant la décision de nommer des représentants suppléants, actée lors de la réunion du CRB du 22 mai 2018 ;

Sur proposition de la secrétaire générale aux affaires régionales et du directeur général des services du Conseil régional,

ARRÊTENT

Article 1^{er} : Il est institué un comité régional de la biodiversité pour la région Centre-Val de Loire constituant le lieu privilégié d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité au sein de la région.

Le comité est associé à l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable, et d'égalité des territoires, prévu à l'article L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Il s'assure en particulier de la prise en compte des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques, ainsi que des éléments pertinents du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, mentionné à l'article L. 212-1 du code de l'environnement.

Il est également consulté, lors de leur élaboration, sur les orientations de programmation financière des contrats de plan État-Région, et est informé de leur mise en œuvre au moins tous les trois ans.

Il donne son avis sur les orientations stratégiques prises par l'agence régionale de la biodiversité.

L'avis du comité peut être recueilli sur les projets de documents de planification relatifs aux continuités écologiques préalablement à l'enquête publique.

Enfin, le Président du conseil régional et le Préfet de région peuvent, chacun en ce qui le concerne et dans le cadre de leurs compétences respectives, consulter le comité régional de la biodiversité sur toute mesure réglementaire, tout document de planification ou projet ayant trait à la biodiversité au sein de la région.

Article 2 : La présidence du comité est assurée conjointement par le Préfet de région et le Président du conseil régional, ou leurs représentants.

Le secrétariat du comité est assuré conjointement par la direction de l'environnement du conseil régional Centre-Val de Loire et la DREAL Centre-Val de Loire.

Article 3 : Le comité est constitué de cinq collèges. Sont nommés membres du comité régional de la biodiversité du Centre-Val de Loire pour une durée de cinq ans à compter de la publication du présent arrêté :

1°) collège de représentants de collectivités territoriales et de leurs groupements – 35 membres

	Titulaire	Suppléant
Conseil régional du Centre-Val de Loire	Madame Anne BESNIER	Monsieur Charles FOURNIER
	Madame Annick GOMBERT	Monsieur Christian DUMAS
	Madame Michelle RIVET	Monsieur Charles GIRARDIN
Conseil départemental du Cher	Monsieur Jean-Claude MORIN	Madame Ghislaine de BENGUY-PUYVALLEE
Conseil départemental d'Eure-et-Loir	Monsieur Daniel GUERET	Madame Pascale de SOUANCE
Conseil départemental de l'Indre	Monsieur Claude DOUCET	Madame Nadine BELLUROT
Conseil départemental d'Indre-et-Loire	Monsieur Fabrice BOIGARD	Madame Florence ZULIAN
Conseil départemental de Loir-et-Cher	Monsieur Louis de REDON	Madame Lionella GALLARD
Conseil départemental du Loiret	Madame Isabelle LANSON	Monsieur Michel LECHAUVE
Orléans Métropole	Madame Stéphanie ANTON	Monsieur Laurent BEAUDE
Chartres Métropole	Monsieur Hervé LE NOUVEL	Madame Maria CHEDEVILLE

Châteauroux Métropole	Monsieur Christophe BAILLIET	Madame Dominique COTILLON-DUPOUX
Tours Métropole Val de Loire	Monsieur Jean-Luc GALLIOT	Madame Nathalie SAVATON
Communauté d'agglomération Bourges Plus	Monsieur Bernard BILLOT	Madame Catherine VIAU
Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois	Monsieur Michel CONTOUR	
Agglomération Montargeoise et Rives du Loing	Madame Denise SERRANO	
Communauté d'agglomération du Pays de Dreux	Madame Chantal DESEYNE	Monsieur André COCHELIN
Communauté de communes Loches Sud Touraine	Madame Sophie METADIER	Monsieur Henry FREMONT
Communauté de communes Beauce Val de Loire	Madame Nathalie POMMIER	
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire	Monsieur Vincent NAULET	Madame Marie-Françoise GENET
Communes du Cher	Monsieur Serge PERROCHON	Madame Martine FOURDRAINE
Communes d'Eure-et-Loir	Monsieur Sébastien ZONGHERO	Madame Claire GARROS
Communes de l'Indre	Monsieur Jacques PALLAS	Madame Nicole SAUGET
Communes d'Indre-et-Loire	Madame Delphine AUNEAU	Monsieur Franck SALGE
Communes de Loir-et-Cher	Monsieur Gilles CLEMENT	Monsieur Philippe GUETTARD
Communes du Loiret	Madame Nathalie LUCAS	Monsieur Jean-Claude BOUVARD
Parc naturel régional de la Brenne	Monsieur Patrice BOIRON	
Parc naturel régional Loire Anjou Touraine	Monsieur Pascal QUENIOT	Madame Mélanie CHOLLET
Parc naturel régional du Perche	Madame Muriel ROUSSELET	Monsieur Denis GUILLEMIN
Commission locale de l'eau du SAGE Cher Amont	Madame Marilyn BROSSAT	Monsieur Michel BRUN
Commission locale de l'eau du SAGE du Loir	Monsieur Philippe CHAMBRIER	Madame Catherine COME
Commission locale de l'eau	Monsieur Thierry VALLEE	Monsieur Bernard

du SAGE Yèvre Auron		DUPERAT
Établissement public territorial de bassin de la Vienne	Monsieur Gérard NICAUD	Monsieur Stéphane LORIOT
Établissement public Loire	Monsieur Daniel FRECHET	
Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre	Monsieur Stéphane AUGU	Marie-Christine POIRIER

2°) collège de représentants de l'État et de ses établissements publics – 17 membres

	Titulaire	Suppléant
Préfecture de la région Centre-Val de Loire	Madame Edith CHATELAIS, secrétaire générale aux affaires régionales	
Préfecture du Cher	Madame Catherine FERRIER, Préfète du Cher	
Préfecture d'Eure-et-Loir	Madame Fadela BENRABIA, Préfète d'Eure-et-Loir	
Préfecture de l'Indre	Monsieur Thierry BONNIER, Préfet de l'Indre	
Préfecture d'Indre-et-Loire	Madame Corinne ORZECOWSKI, Préfète d'Indre-et-Loire	
Préfecture du Loir-et-Cher	Monsieur Yves ROUSSET, Préfet de Loir-et-Cher	
Préfecture du Loiret	Monsieur Stéphane BRUNOT, secrétaire général de la préfecture du Loiret	
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Monsieur Christophe CHASSANDE	Madame Catherine GIBAUD
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	Monsieur Frédéric MICHEL	Madame Léna DENIAUD
Rectorat Orléans-Tours	Madame Nelly FAURE	Monsieur Sylvain ANDRE
Agence régionale de santé Centre-Val de Loire	Monsieur Christophe CORBEL	Madame Anne MARQUIS
Agence de l'eau Loire Bretagne	Monsieur Nicolas-Gérard CAMPHUIS	Monsieur David BRUNET
Agence de l'eau Seine Normandie	Monsieur Francis SCHNEIDER	

Office national des forêts	Monsieur Christophe POUPAT	Monsieur Benoît GARNIER
Office français de la biodiversité	Monsieur Jean-Noël RIEFFEL	Monsieur Samuel SEMPE
Centre national de la propriété forestière	Monsieur Alain de COURCY	Madame Marine LAUER
Voies navigables de France	Madame Sylvie LÉBOUAR	

Les représentants de l'État, autres que ceux nommés par l'arrêté, devront disposer d'un mandat dûment signé, mentionnant leur nom, prénom et fonction ainsi que la date et l'objet de la réunion.

3°) collège de représentants d'organismes socio-professionnels, de propriétaires, d'usagers de la nature, de gestionnaires et d'experts de la région – 24 membres

	Titulaire	Suppléant
Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire	Madame Annie ROCHOUX	
	Monsieur Henry FREMONT	
	Monsieur Philippe NOYAU	
Chambre régionale de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire	Monsieur Aymeric SEGUIN	Madame Christelle COCHET
Chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire	Monsieur Fabrice GORECKI	Madame Céline JEHIER
Conseil économique social et environnemental du Centre-Val de Loire	Monsieur René ROSOUX	
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural du Centre-Val de Loire	Monsieur Yohann QUINTIN	Madame Camille VINCENT
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Centre-Val de Loire	Monsieur Alexandre NIOCHE	Madame Lolita GRANDGERARD
Jeunes agriculteurs du Centre-Val de Loire	Madame Astrid PLISSON	
Coordination rurale Centre-Val de Loire	Madame Isabelle GRANGER	
Confédération paysanne du Centre-Val de Loire	Monsieur Gilles MENUU	
Fédération régionale de la	Madame Roselyne DUBOIN	Monsieur Michel

Propriété Privée Rurale du Centre-Val de Loire		BAGUENAUT de PUCHESSE
Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs du Centre-Val de Loire	Monsieur Dominique Jean-Baptiste ROUZIES	Madame Laurence de GRESSOT
Arbocentre	Monsieur Eric de la ROCHERE	Monsieur Antoine HUBERT
France énergie éolienne	Madame Julia BASTIDE	
THEMA Environnement	Monsieur Dominique IGLESIAS	Madame Marie-Christine LEBOT
Institut d'Écologie Appliquée	Monsieur Nicolas HUGOT	Monsieur Franck FAUCHEUX
Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction	Monsieur Matthias ROHAUT	Madame Martine VIGOUROUX
GRT Gaz Centre Atlantique	Monsieur Said KHELOUFI	
Réseau de Transport d'Électricité	Madame Agnès LABBAYE	Monsieur Gabriel SIMEANT
SNCF réseau	Madame Sophie TETON	Monsieur Aurélien CUISSARD
Vinci Autoroutes	Monsieur Michel GALET	Madame Emilie TIERCHANT
Société des autoroutes Paris Rhin Rhône	Madame Fanny MOES	Monsieur Franck MILOT
Union régionale UFC Que Choisir Centre-Val de Loire	Madame Marie-Claude MOUSSET	Monsieur Christian JEANNE

4°) collège de représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité visés à l'article L. 141-3 et de gestionnaires d'espaces naturels – 24 membres

	Titulaire	Suppléant
Ligue pour la protection des oiseaux	Monsieur Christian ANDRES	Monsieur François BOTTE
Loire grands migrateurs	Madame Marion LEGRAND	Madame Aurore BAISEZ
France nature environnement Centre-Val de Loire	Monsieur Guy JANVROT	Madame Nathalie COMBREDT
Comité départemental pour la protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher	Madame Angélique VALLEE-SYGUT	Monsieur Christian MARY

Eure-et-Loir nature	Monsieur Michel COHU	Madame Eva CHERAMY
Indre nature	Madame Ann WOODS	Monsieur Francis LHERPINIERE
Loiret nature environnement	Madame Martine BURGUIERE	Monsieur Didier PAPET
Nature 18	Monsieur Alain FAVROT	Madame Charlotte PICARD
Perche nature	Madame Mathilde FESNEAU	Monsieur Thibaut BOURGET
Sologne nature environnement	Madame Eva SEMPE	Madame Angélique VILLEGER
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine	Madame Anne TINCHANT	Monsieur Pierre RICHARD
Hommes et territoires	Monsieur Jérôme LESAGE	Madame Caroline LE BRIS
Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire	Madame Nelly LARCHEVEQUE	Monsieur Frédéric BRETON
Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher	Monsieur Jean-Pierre JOLLIVET	Madame Julie LEBRASSEUR
Association Chérine	Monsieur Albert MILLOT	Madame Laura BEAU
Biotope	Madame Ludivine DOYEN	Monsieur Rénald BOULNOIS
Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement du Centre-Val de Loire	Madame Marion MORIN	Monsieur Clément COROLLER
	Monsieur Vincent LECUREUIL	Madame Aline CHERENCE
Fédération régionale des Maisons de Loire	Madame Nathalie LEBRUN	
	Monsieur Cyril MAURER	
Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire	Monsieur Jean-Paul MOKTAR	Madame Aude BOURON
Fédération départementale des chasseurs du Loiret	Madame Céline LESAGE	Monsieur Alain MACHENIN
Association régionale des fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique Centre – Val-de-Loire	Monsieur Julien PROSPER	Monsieur Christian STEPHAN

Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir	Monsieur Denis LEGRET	Monsieur Serge SAVINEAUX
--	-----------------------	--------------------------

5°) collège de scientifiques ou représentants d'organismes de recherche, d'études ou d'appui aux politiques publiques et de personnalités qualifiées – 10 membres

	Titulaire	Suppléant
Muséum d'histoire naturelle d'Orléans	Madame Laure DANILO	Monsieur Michel BINON
Université d'Orléans	Monsieur Bertrand SAJALOLI	Madame Geneviève PIERRE
Université François Rabelais de Tours	Madame Sylvie SERVAIN	Madame Isabelle LA JEUNESSE
Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement	Madame Isabelle COUSIN	Monsieur Claudy JOLIVET
	Monsieur Christophe BALTZINGER	Monsieur Frédéric ARCHAUX
Bureau de recherches géologiques et minières	Madame Laurence CHERY	
Institut des sciences de la Terre d'Orléans	Monsieur Mikael MOTELICA	Madame Pascale GAUTRET
Conservatoire botanique national du Bassin parisien	Monsieur Jordane CORDIER	Madame Sarah GAUTIER
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel	Monsieur Guillaume VUITTON	Madame Isabelle PAROT
Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire	Madame Catherine BERTRAND	Monsieur Benjamin VIRELY

Article 4 : Le Comité régional de la biodiversité adopte un règlement intérieur qui précise ses modalités de fonctionnement. Il détermine également les règles déontologiques de son fonctionnement.

Les membres du comité ne peuvent prendre part aux débats et délibérations lorsqu'ils ont un intérêt personnel à l'affaire qui en est l'objet.

Les fonctions de membre du comité sont exercées à titre gratuit.

Article 5 : Les arrêtés du 27 novembre 2017 et du 2 mai 2018 susvisés sont abrogés.

Article 6 : La secrétaire générale pour les affaires régionales, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, le directeur général des services du Conseil régional, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Centre-Val de Loire et du Conseil régional du Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 04 février 2020

Le Préfet de la région Centre-Val de Loire :
Signé : Pierre POUËSSEL

Président du Conseil régional
Centre-Val de Loire
Signé : François BONNEAU

Arrêté n°20.025 enregistré le 28 février 2020